

**Compte-rendu consultation des professeurs de philosophie
Haute-Loire/ 28 septembre 2016/ APPEP Auvergne**

1. Adéquation programme/horaires
2. Nature du programme : programme de notions
3. Réflexion sur l'utilisation des outils numériques
4. Impact des difficultés anciennes des élèves d'aujourd'hui
5. Clarification des questions de méthode attendues à l'examen
6. Place de la philosophie par rapport aux nouvelles disciplines (EMC...)

1. Adéquation programme/horaires

Au niveau des moyens horaires, l'horaire dévolu à la série S est beaucoup trop juste. Il est impératif de retrouver la 4^e heure (...surtout compte tenu des épreuves anticipées du baccalauréat, dès le mois de mai pour beaucoup d'élèves).

Même problème criant en série ES étant donné que le programme est bien plus important, et que les classes sont souvent très hétérogènes.

La possibilité d'un programme de notions « tournant », pour éviter de réduire le programme définitivement, est jugée intéressante. Sur le même principe, pour les œuvres au programme, on pourrait imaginer une œuvre imposée, tournant tous les deux ans.

Pour les classes de L, la question des horaires en terminale est croisée avec celle des heures d'initiation éventuellement dispensées en 1^{ère} ou en seconde : ces initiatives sont toujours très bien accueillies et des élèves et des familles, il y a même une forte demande, cela permet aussi de lutter contre la désaffection des séries L si c'est mis en place dès la seconde ; mais il faut refuser en revanche que ces heures, si elles devaient être institutionnalisées, conduisent à une réduction de l'horaire de terminale, qu'il faut conserver comme un bloc.

Il faut donc privilégier pour ces heures d'initiation les heures d'EMC en seconde et 1^{ère}, ainsi que les heures d'accompagnement personnalisé en intervenant dans les classes des collègues ; envisager de présenter la philosophie et la série L à toutes les classes de seconde.

Enfin, on remarque que les heures d'accompagnement personnalisé en terminale ne sont pas forcément placées là où on en aurait besoin : par exemple plutôt en ES qu'en L étant donné la pénurie horaire dans la 1^{ère} de ces séries ! Les chefs d'établissement ont souvent des façons de faire établies qu'il est difficile de changer.

2. Nature du programme : programme de notions

Le principe du programme notions est A CONSERVER DANS TOUTES LES SERIES. Ce n'est absolument pas la nature du programme qui occasionne des difficultés d'enseignement mais les moyens alloués pour les traiter.

3. Réflexion sur l'utilisation des outils numériques :

Ces outils suscitent de l'intérêt, les professeurs essaient déjà de se former dans l'établissement (utilisation de vidéos facilement trouvables en ligne : ex. mythe d'Aristophane ; expérience de Milgram...). Mais :

- il faut que l'établissement soit bien équipé.....
- des formations seraient bienvenues pour les autres usages

Pas d'expérience d'utilisation de manuels en ligne.

4. Impact des difficultés anciennes des élèves d'aujourd'hui :

Certains constatent que les exigences du professeur de philosophiques semblent de plus en plus « exotiques » à un grand nombre d'élèves par rapport aux autres enseignements auxquels ils sont confrontés même au lycée. Ainsi désormais beaucoup d'élèves semblent véritablement « découvrir » la dissertation en terminale (alors qu'elle existe en français...). Le travail méthodologique avec les classes est du coup énorme en début d'année...

Les problèmes rencontrés dans les « savoir-faire » des élèves concernent par ailleurs davantage la prise de note que la rédaction

Une collègue soulève plus généralement la question de la reconnaissance des handicaps : l'ordinateur aide effectivement beaucoup les dyslexiques à la prise de note, même si cela occasionne des contraintes importantes dans la pédagogie du professeur (cours tapés). Un problème apparaît pourtant à plus large échelle : que deviennent ces élèves très aidés après le bac ?

5. Clarification des questions de méthode attendues à l'examen

Les épreuves de philosophie en séries technologiques sont un point noir.

Le choix des sujets de l'examen pose souvent problème (choix du texte, souvent trop court pour se prêter vraiment aux attendus de méthode ; notion « art » surreprésentée...)

L'explication de texte telle qu'elle est mise en œuvre aujourd'hui (texte accompagné des trois questions) doit impérativement être revue : personne ne s'y retrouve ; les questions gênent l'élève plutôt que le contraire.

La pratique de la dissertation est ceci dit importante pour certains élèves qui continuent leurs études en classes préparatoires ; mais il est essentiel d'envisager

soit d'introduire aussi d'autres épreuves :

- devoir à rédiger à partir de deux extraits donnant deux thèses opposées ?
- deux textes et une dissertation plutôt que l'inverse ?
- « dans un débat contradictoire, imaginez les arguments des deux partis en présence... » ; éventuellement sous forme de dialogue...
- genre TPE ?

Soit, *a minima*, de réviser la façon dont se présentent les consignes liées au traitement du sujet sur la feuille d'examen : de façon à expliciter très largement les attentes par sujet (ex. liste de concepts/ repères que le candidat a intérêt à utiliser, rappeler de façon claire les exigences de méthode comme la construction de problèmes...

6. Place de la philosophie par rapport aux nouvelles disciplines

Les collègues consultés ont effectivement des heures d'EMC dans leur service, seulement en terminale, partagées selon les classes avec l'histoire-géographie.).

Ils sont favorables au fait que les professeurs de philosophie participent le plus possible à cet enseignement.

Le modèle de « l'enseignement par projet » (cf. heures « EPI » au collège) soulève des questions et n'apparaît pas pertinent au lycée : le « détricotage » des cadres disciplinaires ne doit pas être généralisé ; il prépare mal les élèves au cadre universitaire ; il entérine voire creuse les inégalités dans la mesure où un projet marche bien si les élèves s'y intéressent et sont déjà autonomes ; du point de vue du professeur le temps nécessaire à préparer un projet n'est évidemment pas prévu dans les charges de service.

En résumé on peut ne pas être forcément défavorable, voire relativement souple : mais tout en restant méfiant.